

## POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

### Introduction

La présente politique d'achats responsables du Groupe ROSSMANN traduit notre engagement en faveur du développement durable et du reporting ESG. ROSSMANN, acteur majeur du secteur du carton ondulé, opère à travers ses divisions Cartonneries, Papeteries & Cartonnages. Le contexte actuel, marqué par une exigence croissante de responsabilité sociétale et environnementale, impose à notre Groupe de structurer ses relations fournisseurs autour de principes éthiques, sociaux et environnementaux exigeants. La division Achats, couverte par cette politique, joue un rôle central dans la mise en œuvre de ces engagements, en assurant la sélection et le suivi de nos partenaires selon des critères stricts de durabilité.

Cette politique s'applique à l'ensemble des sites du Groupe ROSSMANN, soit 28 sites industriels, répartis dans 7 pays : France, Belgique, Pologne, Roumanie, Cote d'Ivoire, Ghana et Burkina-Faso.

Cette politique s'applique aux 202 fournisseurs et sous-traitants stratégiques des sites industriels du Groupe ROSSMANN.

### Principes et valeurs en matière d'achats responsables

Le Groupe ROSSMANN agit de manière respectueuse, impartiale et équitable avec chacun de ses fournisseurs.

Les choix sont réalisés exclusivement dans l'intérêt du Groupe, sur la base de relations contractuelles intègres et équilibrées. Nous exigeons de nos fournisseurs le rejet du travail des enfants et l'adhésion aux droits fondamentaux définis par l'OIT.

La performance de nos fournisseurs doit permettre de satisfaire les attentes de nos clients et partenaires, dans le respect de l'éthique des affaires, de la transparence et de la conformité réglementaire.

Aucun avantage ou cadeau d'une valeur autre que symbolique n'est accepté de la part des fournisseurs.

### Lien avec la stratégie globale de durabilité

La politique d'achats responsables s'inscrit pleinement dans la stratégie globale de durabilité du Groupe ROSSMANN, qui vise à minimiser l'impact environnemental de ses activités, à promouvoir l'innovation et l'éco-conception, à réduire et valoriser les déchets, à sécuriser ses installations et à préserver les ressources naturelles. Les achats responsables constituent une composante clé de la Responsabilité Sociétale du Groupe.

### Attentes vis-à-vis des fournisseurs

ROSSMANN attend de ses fournisseurs qu'ils partagent et développent nos engagements et valeurs en matière de développement durable, et qu'ils les transmettent à leur propre chaîne d'approvisionnement. Les fournisseurs doivent satisfaire à toutes les exigences légales en vigueur



en matière d'environnement, mieux contrôler et minimiser l'impact environnemental de leurs activités, veiller à la non-déforestation, réduire la génération de déchets et garantir leur valorisation. Ils doivent également respecter les droits humains, assurer des conditions de travail sûres et équitables, lutter contre les discriminations et respecter la législation en vigueur dans tous les pays d'activité.

## Engagements : éthique, droits humains, environnement, transparence, conformité réglementaire

ROSSMANN s'engage à mener des relations commerciales éthiques, en conformité avec les règles du commerce international et de la libre concurrence. L'intégrité, la lutte contre la corruption, la confidentialité, la protection des données et la transparence sont au cœur de nos pratiques. Les fournisseurs doivent respecter la législation nationale et internationale, notamment les conventions de l'OIT relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

---

## Champ d'application

Cette politique s'applique à la division Achats du Groupe ROSSMANN, couvrant les 28 sites du Groupe, répartis dans 7 pays : France, Belgique, Pologne, Roumanie, Cote d'Ivoire, Ghana et Burkina-Faso, et s'adresse aux 202 fournisseurs partenaires stratégiques du Groupe.

---

## Engagements et objectifs

### Management des pratiques environnementales des fournisseurs

Le Groupe ROSSMANN exige de ses fournisseurs qu'ils respectent toutes les exigences légales en matière d'environnement, qu'ils minimisent l'impact environnemental de leurs activités, veillent à la non-déforestation et réduisent la génération de déchets. Ces attentes sont formalisées dans le code de conduite fournisseurs, dont l'acceptation conditionne la relation commerciale.

- ✓ Objectif 1 : Augmenter à 75% le pourcentage de fournisseurs ayant signé le code de conduite ou la politique d'approvisionnement d'ici fin 2026, puis à 90% en 2030.
- ✓ Objectif 2 : Augmenter à 100% le pourcentage d'acheteurs formés à l'approvisionnement durable d'ici fin 2030.
- ✓ Objectif 3 : Augmenter à 15% le pourcentage de fournisseurs stratégiques évalués sur leur approche RSE d'ici fin 2025, à 50% en 2026 et à 100% en 2030.

### Bois certifié

Lorsque des matériaux à base de fibres de bois sont utilisés comme matière première dans les processus de nos sites, notre Groupe a développé une politique visant à promouvoir la certification de chaîne de contrôle des forêts FSC® garantissant qu'aucun bois d'origine controversée n'est utilisé dans notre chaîne d'approvisionnement.



Toutes les papeteries ROSSMANN sont certifiées FSC® et nous exigeons de nos fournisseurs de papier à base de fibres vierges qu'ils soient également certifiés FSC®.

- ✓ Objectif 1 : Augmenter la part de fibres vierges certifiées utilisées dans la production à 95% d'ici 2027.
- ✓ Objectif 2 : Augmenter le pourcentage de fournisseurs de fibres vierges certifiés dans la chaîne d'approvisionnement à 95% d'ici fin 2026.

### Management des pratiques sociales des fournisseurs

ROSSMANN attend de ses fournisseurs qu'ils garantissent la sécurité et la santé de leurs salariés, qu'ils luttent contre toutes formes de discrimination, qu'ils respectent l'égalité professionnelle et qu'ils assurent des conditions de travail conformes à la législation. Les fournisseurs doivent également permettre l'accès à la formation continue et au développement des compétences.

- ✓ Objectif 1 : Atteindre 90% de nouveaux fournisseurs évalués selon des critères sociaux (santé, sécurité, droits humains) d'ici 2027, et 100% d'ici 2030.
- ✓ Objectif 2 : d'ici 2028, 100% des fournisseurs stratégiques devront avoir signé le code de conduite intégrant les engagements sociaux (santé, sécurité, non-discrimination, égalité professionnelle).

### Approvisionnement Local

Notre objectif est de favoriser et développer des relations de partenariat avec les Fournisseurs de proximité afin de privilégier l'industrie locale et réduire ainsi les EGES liées au fret.

- ✓ Objectif 1 : Augmenter le pourcentage de matières premières provenant de sources locales et atteindre 65% d'ici 2027.
- ✓ Objectif 2 : Augmenter le pourcentage de fournisseurs stratégiques locaux intégrés dans la chaîne d'approvisionnement et atteindre 50% d'ici 2030.

---

## Signature et respect du code de conduite fournisseurs

La signature du code de conduite fournisseurs engage chaque partenaire à respecter l'ensemble des principes et engagements énoncés. Ce code est intégré dans les contrats et fait l'objet d'un suivi systématique.

## Clauses environnementales et sociales dans les contrats

Des clauses environnementales et sociales sont systématiquement intégrées dans les contrats fournisseurs, conformément à la politique d'achats responsables du Groupe.

## Formation des acheteurs

Tous les acheteurs du Groupe ROSSMANN bénéficient d'une formation dédiée à la RSE et aux achats responsables, afin de garantir la bonne application de cette politique.

## Responsable de pilotage

Le pilotage de la politique d'achats responsables est assuré par Christophe JUBLIN Responsable Achats du Comité de Pilotage RSE du Groupe Rossmann.

## Mécanismes de suivi et d'amélioration continue

Le suivi de la politique repose sur des audits réguliers, l'analyse des indicateurs RSE, le contrôle de l'acceptation du code de conduite et la mise en place de plans d'amélioration continue avec les fournisseurs.

## Méthode de communication aux salariés

La politique d'achats responsables est communiquée à l'ensemble des salariés via le portail interne du Groupe Rossmann.

## Processus de révision

La politique fait l'objet d'une révision périodique, selon une fréquence définie et en fonction des évolutions réglementaires, stratégiques ou organisationnelles. La dernière révision a eu lieu le 26 juillet 2025.

| Version    | Date Mise à jour | Auteur    | Objet révision   |
|------------|------------------|-----------|------------------|
| Version 01 | 26 juillet 2021  | I Menager | Version initiale |
| Version 02 | 26 juillet 2022  | I Menager | Mise à jour ODD  |
| Version 03 | 26 juillet 2025  | I Menager | Refonte complète |

Le 26 juillet 2025

Jean-Marie PAULTES  
Directeur Général EO



Fabrice ROSSMANN  
Directeur Général EE & AFRIQUE

